

LES FINANCES

LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE DES MINISTRES DES FINANCES—ON RÉCLAME LA SUPPRESSION DE L'IMPÔT SUR LE GAIN EN CAPITAL DANS LE CAS DES LEGS DE FERMES FAMILIALES

[Français]

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

Le ministre entend-il discuter, au cours de la conférence fédérale-provinciale qui s'ouvre demain, de l'abolition de l'impôt sur le gain en capital qui touche de façon injuste les agriculteurs du pays lors de la transmission par décès de leur ferme familiale?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, si la question est soulevée, je suis prêt à y répondre.

M. Wagner: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Si la question n'est pas à l'ordre du jour, le ministre prendra-t-il l'initiative de la soulever lui-même?

L'hon. M. Turner: Il s'agit d'un des nombreux sujets qui me préoccupent beaucoup en ce moment, monsieur l'Orateur.

LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE DES MINISTRES DES FINANCES ET LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES CANADO-AMÉRICAINES

[Traduction]

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Une question supplémentaire au ministre des Finances, monsieur l'Orateur. A cette conférence, le ministre exposera-t-il les objectifs et la ligne de conduite du gouvernement concernant les négociations commerciales en cours avec les États-Unis, invitera-t-il les provinces à faire des recommandations dans ce domaine et acceptera-t-il de participer à une réunion avec elles au sujet de cette question critique?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, la question n'est pas mentionnée à l'ordre du jour, mais le premier article est assez étendu pour qu'elle soit débattue. Il n'y a que deux jours et comme le député peut le constater en consultant l'ordre du jour, nous parlerons de la situation et des perspectives économiques, de la situation et des perspectives fiscales, de l'emploi saisonnier, du partage des revenus et du fisc, du financement des services de santé et de la 9^e revue annuelle du Conseil économique du Canada qui portera sur les 15 indices proposés par le Conseil et d'autres travaux. J'ignore si nous en aurons le temps, mais si oui la question sera examinée.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LE CONCEPT DU TROUPEAU DE BASE POUR LES AGRICULTEURS

M. R. E. McKinley (Huron): Monsieur l'Orateur, une question pour le ministre des Finances. Peut-il assurer à la Chambre que lors de la présentation de son budget, il

Questions orales

étudiera le retour au concept du troupeau de base pour les agriculteurs?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Agriculture, le ministre du Revenu national et moi sommes responsables de la création d'un comité annoncé à la Chambre au cours de la dernière législature par M. Mahoney. Ce comité s'est intéressé, et je m'y intéresse toujours, à veiller à ce que l'application de la loi de l'impôt sur le revenu à la communauté agricole du Canada soit bien comprise non seulement de celle-ci mais de tous les gens qui rédigent et interprètent cette loi. C'est une des questions à l'étude.

M. Horner (Crowfoot): C'est un peu tard.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE PROJET DE LICENCIEMENT D'EMPLOYÉS DU CANADIEN NATIONAL—LES LOIS PROVINCIALES RELATIVES AU PRÉAVIS

M. John Harney (Scarborough-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Étant donné le taux extrêmement élevé du chômage au Canada et le fait qu'un ministère accorde des prêts et des subventions pour stimuler l'embauche, le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il se propose de prendre des mesures pour empêcher le licenciement projeté de 200 employés des télécommunications du Canadien National?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Je devrai me renseigner à ce sujet, monsieur l'Orateur.

M. Wolliams: On va vous surnommer le ministre des demandes de renseignements.

M. Harney: Tandis que le ministre prend une note de cette question qui s'ajoute à sa longue liste de renseignements à obtenir, pourrait-il vérifier si le licenciement projeté de ces 200 employés des communications du CN ne constitue pas une infraction quelconque aux lois provinciales au Québec et en particulier en Ontario concernant l'avis à signifier à un important groupe d'employés avant de le licencier?

M. l'Orateur: A l'ordre! Je crois que l'honorable député fait pression auprès du ministre. De toute façon, il lui demande de donner un avis juridique. L'honorable député pourrait peut-être s'en tenir aux questions directes.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR LA PRODUCTION AUTOMOBILE—LA SAUVEGARDE DE L'INDÉPENDANCE ET DE L'AUTONOMIE DU CANADA

M. Terry O'Connor (Halton): Monsieur l'Orateur, ma question est pour le ministre de l'Industrie et du Commerce, et je lui en ai donné avis il y a quelques jours. Le ministre a-t-il examiné le danger croissant que présente pour l'indépendance et l'autonomie canadiennes l'Accord canado-américain sur l'automobile, surtout à la suite de la centralisation du pouvoir de décision de l'industrie américaine de l'automobile, étant donné que les décisions sont maintenant fondées sur des considérations d'ordre continental et non national?